



LES ACHARDS

NOTE DE PRÉSENTATION BREVE ET SYNTHÉTIQUE BUDGETS PRIMITIFS 2026

RAPPEL RÉGLEMENTAIRE

Aux termes des dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales: « Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux».

Le compte administratif présente, après la clôture de l'exercice, les résultats de l'exécution du budget par le Maire. Il retrace l'ensemble des opérations, quel que soit leur nature, réalisées au cours de l'année.

Le compte de gestion, quant à lui, est établi par le comptable de la collectivité.

Le vote du Conseil Municipal arrêtant les comptes doit intervenir au plus tard le 30 juin suivant l'année de l'exercice. Cependant, le compte administratif peut être adopté avant l'approbation du budget primitif.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2026.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, (l'année de renouvellement des organes délibérants, cette date limite est reportée au 30 avril) et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Le vote du budget primitif est prévu le 9 mars 2026

1. LE BUDGET PRINCIPAL

A. Affectation du résultat de l'exercice 2025 sur le budget 2026

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	3 145 623 ,87 €
Recettes	4 831 260,88 €
Résultat de fonctionnement	1 685 637,01 €
Résultat de fonctionnement reporté N-1	200 000,00 €
RESULTAT CUMULÉ 2025	1 885 637,01 €

INVESTISSEMENT	
Dépenses	2 678 503,69 €
Recettes	2 219 206,60 €
Résultat d'investissement 2025	- 459 297,09 €
Excédent d'investissement reporté N-1	1 905 270,68 €
RESULTAT CUMULÉ 2025	1 445 973,59 €
Reste à réaliser :	
Dépenses	863 417,67 €
Recettes	337 237,22 €
Solde « RESTE A REALISER »	- 526 180,45 €
Résultat cumulé 2025	1 445 973,59 €
EXCEDENT DISPONIBLE POUR FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT 2026	919 793,14 €

AFFECTATION DE RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2026	
1068 - section d'investissement -Excédent de fonctionnement capitalisé	1 685 637,01 €
002- section de fonctionnement - Excédent de fonctionnement	200 000,00 €

B. La section de fonctionnement

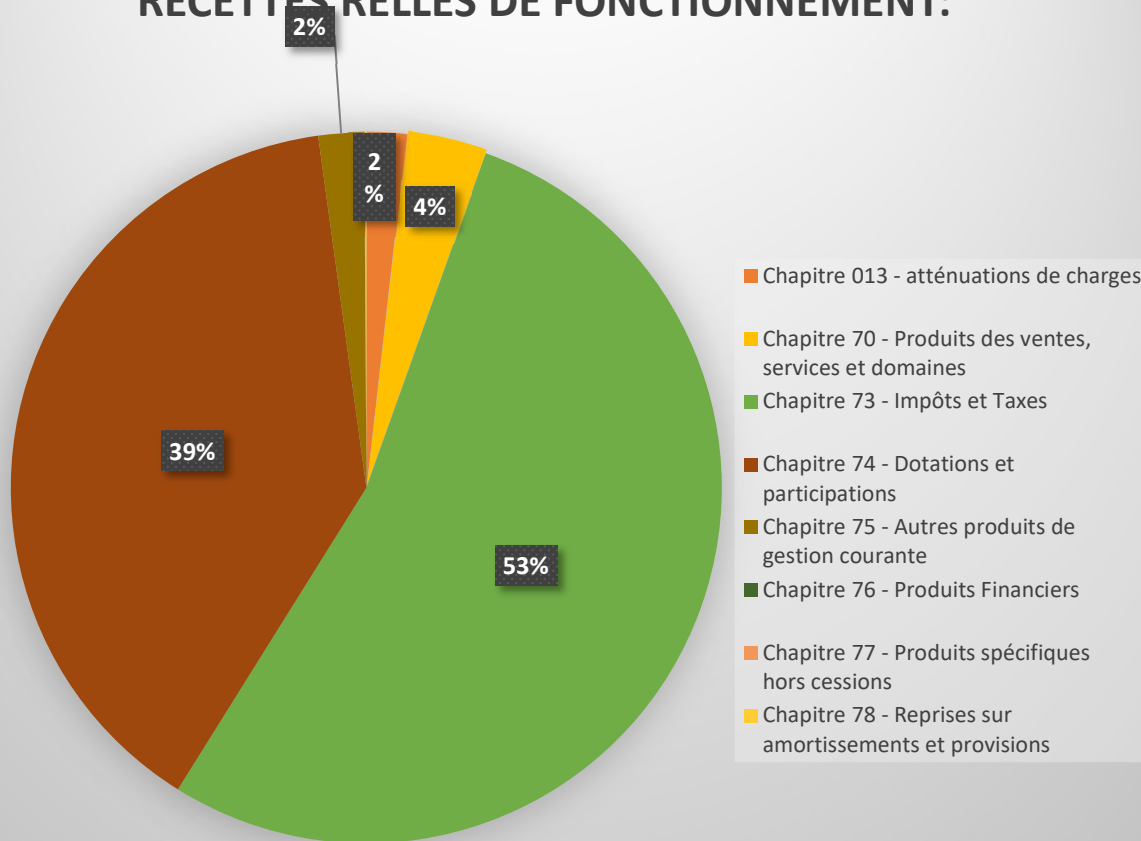
Les recettes de fonctionnement de 4 181 720 € sont constituées des recettes réelles (4 110 220 €) et des recettes d'ordre (71 500 €)

Les recettes réelles de fonctionnement regroupent toutes les recettes que la collectivité peut percevoir pour le fonctionnement de ses services (fiscalité, dotation de l'Etat, produit des services ...).

Elles se répartissent de la manière suivante :

RECETTES	BP+DM 2025	CA 2025	BP 2026	% évolution par rapport BP 24	% évolution par rapport ca 25
Chapitre 013 - atténuations de charges	20 000,00 €	108 572,47 €	70 000,00 €	250,00%	-35,53%
Chapitre 70 - Produits des ventes, services et domaines	144 200,00 €	147 502,88 €	141 922,00 €	-1,58%	-3,78%
Chapitre 73 - Impôts et Taxes	2 163 072,00 €	2 153 986,06 €	2 073 286,00 €	-4,15%	-3,75%
<i>contribution directe</i>	814 808,00 €	848 107,00 €	837 363,65 €	2,77%	-1,27%
<i>Dotation de solidarité communautaire</i>	1 004 264,00 €	1 004 264,00 €	1 006 264,00 €	0,20%	0,20%
<i>FPIC</i>	40 000,00 €	39 179,00 €	25 858,14 €	-35,53%	-34,00%
<i>Droit de mutation</i>	300 000,00 €	212 755,00 €	200 000,00 €	-33,33%	-6,00%
<i>taxe terrains devenus constructibles</i>	0,00 €	45 838,00 €	0,00 €		-100,00%
<i>droit de place</i>	4 000,00 €	3 843,06 €	3 800,00 €	-5,00%	-1,12%
Chapitre 74 - Dotations et participations	1 356 574,95 €	1 662 473,36 €	1 540 795,00 €	13,58%	-7,32%
<i>D.G.F. des communes : dotation forfaitaire (DF)</i>	382 000,00 €	372 085,00 €	362 000,00 €	-5,24%	-2,71%
<i>D.G.F. des communes : dotation de solidarité rurale "bourg centre"</i>	219 000,00 €	213 451,00 €	213 451,00 €	-2,53%	0,00%
<i>D.G.F. des communes : dotation de solidarité rurale "péréquation</i>	124 000,00 €	124 072,00 €	124 072,00 €	0,06%	0,00%
<i>Dotation élu local (DPEL)</i>		163,00 €	163,00 €		0,00%
<i>Dotation en faveur des communes nouvelles</i>		14 154,00 €	14 154,00 €		0,00%
<i>Allocation compensatrice TFB</i>		861 453,00 €	791 453,00 €	31,91%	-8,13%
<i>Allocation compensatrice TFBB (=10546*coeff d'évolution de la DGF)</i>	600 000,00 €	7 167,00 €	7 167,00 €		0,00%
<i>Allocation compensatrice TH</i>					
<i>Dotation titres sécurisées</i>	15 000,00 €	24 835,00 €	24 835,00 €	65,57%	0,00%
<i>Dotation élection</i>		1 500,00 €	1 500,00 €		
<i>autres (fctva et subvention)</i>	16 574,95 €	45 093,36 €	2 000,00 €	-87,93%	-95,56%
Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	480 000,00 €	498 663,08 €	80 708,00 €	-83,19%	-83,82%
Chapitre 76 - Produits Financiers	0,00 €	9,12 €	9,00 €		-1,32%
Chapitre 77 - Produits spécifiques hors cessions	202 822,45 €	198 201,67 €	1 000,00 €	-99,51%	-99,50%
Chapitre 78 - Reprises sur amortissements et provisions		0,00 €	2 500,00 €		
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	4 366 669,40 €	4 769 408,64 €	3 910 220,00 €	-10,45%	-18,01%
RECETTES ORDRE	71 500,00 €	61 852,24 €	71 500,00 €		
Résultat de fonctionnement reporté	200 000,00 €		200 000,00 €		
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	4 638 169,40 €	4 831 260,88 €	4 181 720,00 €	-9,84%	-13,44%

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT:



Le chapitre 70 « produits des services » Ce chapitre comprend :

- Les produits des services (concessions cimetièrre, redevance à caractère sportif ou culturel, les redevances d'occupation du domaine public) : 24 144 €
- Les remboursements par la CCPA :
 - de frais d'entretien sur les bâtiments (95 000 €) et de personnel (7 586,95 €) pour les missions que la commune effectue dans le cadre de la compétence Enfance -jeunesse
 - des frais de personnel pour l'entretien de la voirie 1 100 €
 - de la consommation de l'éclairage public du centre aquatique et de la ZA du plessis : 900 €
 - de la maintenance de la vidéo-protection : 2 591,26 €
 - la location des locaux des bibliothèques : 10 600 €

Chapitre 73 « impôts et taxes » ce chapitre enregistre :

- Les contributions directes à hauteur de 837 363,65 €. Elles ont été estimées en tenant compte des bases prévisionnelles transmises par la DGFIP dans l'attente de la réception mi-mars de l'état 1289.

LES ACHARDS	THRS	FB	FNB
BASES PREV 2026	224 699	9 987 799	167 936

Pour 2026, il est proposé de **maintenir** les taux de fiscalité.

- Taux TH Résidences secondaires : 14,59 %
- Taux TFNB : 43,51%
- TAUX TFB : 19,76 %
- Les droits de mutations : 200 000 €
- Dotation de solidarité communautaire. Elle est estimée à 1 006 264 € soit + 2 000 € par rapport au mandaté 2025. En effet, Conformément au pacte fiscal, l'enveloppe à répartir entre les communes est abondée de 20 000 € supplémentaire tous les ans.
- FPIC : il est prévu à hauteur de 25 858,14 €
- Droits de places : 3 800 €

Chapitres 74 « dotations et subventions » les principales recettes de ce chapitre sont la DGF et les allocations compensatrices. La DGF est inscrite à hauteur de 713 840 € (dotations forfaitaire et de péréquation) et les allocations compensatrices à hauteur de 768 620 €.

- Détail de la DGF prévisionnelle :

	2025	2026
D.G.F. montant total	723 925,00 €	713 840,00 €
Dotation élu local (DPEL)	163,00 €	163,00 €
D.G.F. des communes : dotation forfaitaire (DF)	372 085,00 €	362 000,00 €
D.G.F. des communes : dotation de solidarité rurale "bourg centre" (DSR BC)	213 451,00 €	213 451,00 €
D.G.F. des communes : dotation de solidarité rurale "péréquation" (DSR P)	124 072,00 €	124 072,00 €
Dotation en faveur des communes nouvelles (DCN)	14 154,00 €	14 154,00 €

La dotation forfaitaire de la commune est estimée avec une légère baisse pour tenir compte de l'écrêtement que subit la commune depuis 2024.

Le chapitre 75 « Autres produits de gestion courante » Enregistre le produit des locations de salles (50 000 €) et les loyers perçus par la commune (30 708 €)

Chapitre 013 « atténuations de charges » Ce chapitre enregistre principalement les remboursements sur les rémunérations du personnel. (70 000 €)

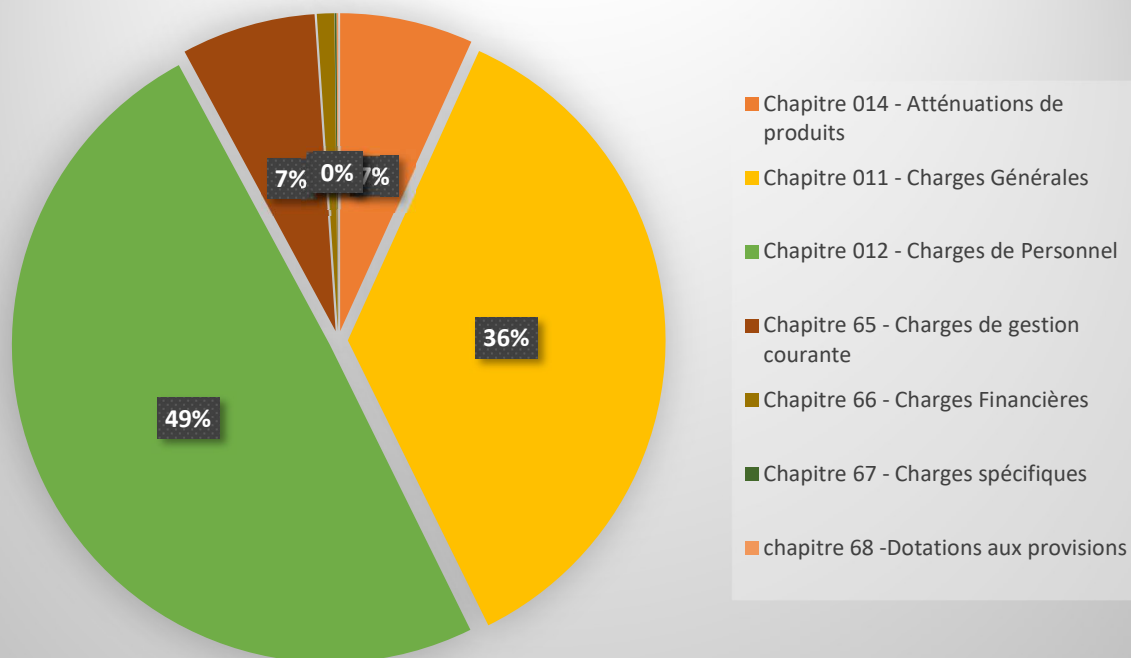
Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement de 4 181 720 € sont constituées des dépenses réelles (3 197 893,26 €) et des dépenses d'ordre (983 826,74 €).

Les dépenses réelles de fonctionnement regroupent les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité : frais de personnel, charges à caractère général, les indemnités des élus, les subventions aux associations et au CCAS ainsi que les intérêts d'emprunt.

Elles se répartissent de la manière suivante:

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT



DEPENSES	BP+DM2025	CA 2025	BP 2026	% evolution par rapport BP 25	% evolution par rapport ca 25
Chapitre 014 - Atténuations de produits	202 383,00 €	197 851,83 €	214 575,00 €	6,02%	8,45%
<i>Attribution de compensation</i>	170 000,00 €	167 038,83 €	175 000,00 €	2,94%	4,77%
<i>FPIC</i>	27 500,00 €	27 500,00 €	36 575,00 €	33,00%	33,00%
<i>autres</i>			3 000,00 €		
Chapitre 011 - Charges Générales	1 265 616,95 €	879 295,25 €	1 138 220,62 €	-10,07%	29,45%
Chapitre 012 - Charges de Personnel	1 480 000,00 €	1 392 260,18 €	1 595 400,00 €	7,80%	14,59%
Chapitre 65 - Charges de gestion courante	202 034,35 €	179 613,08 €	216 388,64 €	7,10%	20,47%
<i>Elus (653)</i>	119 600,00 €	111 781,72 €	145 100,00 €	21,32%	29,81%
<i>associations</i>	55 000,00 €	47 063,86 €	55 000,00 €	0,00%	16,86%
<i>ccas</i>	14 935,35 €	14 934,35 €	8 788,64 €	-41,18%	-41,15%
<i>autres</i>	12 499,00 €	5 382,17 €	7 500,00 €	-40,00%	39,35%
Chapitre 66 - Charges Financières	41 179,79 €	31 337,62 €	27 809,00 €	-32,47%	-11,26%
Chapitre 67 - Charges spécifiques	6 000,00 €	4 832,00 €	3 000,00 €	-50,00%	-37,91%
chapitre 68 -Dotations aux provisions	5 000,00 €	5 000,00 €	2 500,00 €	-50,00%	-50,00%
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	3 202 214,09 €	2 690 189,96 €	3 197 893,26 €	-0,13%	18,87%
DEPENSES ORDRE	1 435 955,31 €	455 433,91 €	983 826,74 €		
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	4 638 169,40 €	3 145 623,87 €	4 181 720,00 €	-9,84%	32,94%

Chapitre 011 « charges à caractère général », charges à caractère général, les prévisions tiennent compte :

- Du montant précédemment affecté aux dépenses imprévues est intégré à ce chapitre (50 000 €)
- Des dépenses nouvelles à prendre en charges notamment l'instauration par la CCPA d'une redevance incitative d'enlèvement des ordures ménagères (+ 19 000 €)
- De la baisse tarifaire prévisionnelle sur les énergies, et le carburant
- Des besoins des services pour le fonctionnement courant de la collectivité

chapitre 012 « dépenses de personnel », ce chapitre est estimée à 1 595 600 € soit +7,80% par rapport au budget 2025 pour tenir compte notamment de :

- La poursuite de la hausse des cotisations retraite CNRACL, +3 points de taux en 2026 (+ 18 000 € sur le budget)
- La participation financière à la prévoyance soit + 3000 €
- Le remboursement de la rémunération de l'agent du multisport mis à disposition de la commune (9 000 €)
- La forte augmentation de l'assurance statutaire due au taux de cotisation assureur qui passe de 5,21% à 7,99% et sur un calcul basé désormais sur la sinistralité réelle de la collectivité.

Au chapitre 65 « Subventions et contingents », Ce chapitre concerne les subventions versées aux associations, au CCAS ainsi que les indemnités des élus.

Pour 2026, il est proposé de maintenir dans la même mesure l'accompagnement des associations locales. 55 000 € au total.

La subvention au CCAS sera en baisse par rapport à 2025 du fait d'un moindre besoin sur ce budget (pas d'investissement programmé) : 8 788,64 €

Les indemnités des élus sont évaluées à la hausse pour tenir compte de la revalorisation des taux votés fin décembre. Une prime régaliennne de 500 € net par an sera versée également au maire. Cette nouvelle charge sera compensée par le versement par l'Etat d'une dotation. (enveloppe de 145 100 € pour 2026)

Chapitre 014 « atténuation de produits », Ce chapitre correspond essentiellement à l'attribution de compensation de 175 000 € que la commune verse à la CCPA suite aux transferts des compétences enfance-jeunesse, taxe de séjour et prévention routière et des services communs (informatique et téléphonie, marchés publics).

A compter de 2026, le service mutualisé informatique et téléphonie prendra en charge la mission Système d'information géographique.

Intitulé	2025	2026	estimation 2026
Attribution de Compensation - Transfert de Compétences : Enfance-Jeunesse, Taxe de séjour et Prévention Routière	143 600,37 €	143 600,37 €	175 000,00 €
Service Commun - Informatique et Téléphonie	15 451,30 €	18 414,23 €	
Service Commun - Marchés Publics	7 987,16 €	8 423,93 €	
Service Commun - DPO		3 943,00 €	

Ce chapitre enregistre également la contribution de la commune au FPIC : 36 575 €

Chapitre 66 « charges financières » : La collectivité n'ayant pas souscrit de nouvel emprunt, les intérêts de la dette diminuent mécaniquement tous les ans. Il n'est pas prévu de recourir à l'emprunt sur 2026.

Ils sont estimés à pour 2026 à 27 809 €

Les épargnes

	previsionnel 2026
<i>Recettes Réelles de Fonctionnement</i>	4 110 220 €
<i>Dépenses Réelles de Fonctionnement (hors intérêt de la dette)</i>	3 170 084 €
EPARGNE DE GESTION	940 136 €
INTERETS DE LA DETTE	27 809 €
EPARGNE BRUTE	912 327 €
CAPITAL	273 469 €
EPARGNE NETTE	638 858 €

Taux d'autofinancement BP 2026 (taux d'épargne brute) Rapport entre les recettes réelles et la capacité d'autofinancement (épargne brute). Il mesure la part des recettes disponible pour le financement de l'investissement. 22 %

C. La section d'investissement

Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement de 5 271 350 € sont constituées des recettes réelles pour 4 147 523,26 € et des recettes d'ordre de 1 123 826,74 €

Les recettes restant à réaliser à la fin décembre 2025 sont de 337 237,22 €

CHAPITRE OU COMPTE	BP 2025	CA 2025	taux de réalisation	RESTES A REALISER	CREDIT NOUVEAUX 2026	BP 2026
13- Subventions d'équipements	105 000,18 €	78 756,76 €	75,01%	337 237,22 €	3 505,44 €	340 742,66 €
10- Dotations, fonds divers et ré	1 685 768,69 €	1 685 015,93 €	99,96%		2 137 637,01 €	2 137 637,01 €
024- produits des cessions d'imn	420 792,45 €				223 170,00 €	223 170,00 €
R001- Solde execution reporté	1 905 270,68 €				1 445 973,59 €	1 445 973,59 €
TOTAL OPERATIONS RELLES	3 696 039,55 €	1 763 772,69 €	1,75 €	337 237,22 €	3 810 286,04 €	4 147 523,26 €
021- virement à la section de for	938 132,86 €				683 826,74 €	683 826,74 €
040/041- opérations d'ordre	300 000,00 €	455 433,91 €			440 000,00 €	440 000,00 €
TOTAL OPERATIONS ORDRE	1 238 132,86 €	455 433,91 €	0,00 €	0,00 €	1 123 826,74 €	1 123 826,74 €
TOTAL	4 934 172,41 €	2 219 206,60 €	1,75 €	337 237,22 €	4 934 112,78 €	5 271 350,00 €

Le chapitre 10 « Dotations, Fonds Divers et Réserves »

- Le FCTVA est une dotation destinée à assurer une compensation de la charge de TVA que supportent les collectivités pour leurs équipements. (372 000 €)
- La taxe d'aménagement : le produit attendu est de 80 000 €
 Pour rappel la taxe d'aménagement collectée par la commune en 2026 sur ses zones d'activité sera reversée à la CCPA en 2027 conformément à la convention signée entre les deux collectivités en 2024.
- L'excédent de fonctionnement capitalisé : 1 685 637,01€

Le chapitre 13 « Subventions d'investissement » retrace les subventions octroyées à ce jour et restant à percevoir :

LIBELLE	CREDITS NOUVEAUX 2026	RAR
SUBVENTION DPLA ILOT CHARRUYEAU - FONDS VERTS		200 000,00 €
SUBVENTION DPLA ILOT CHARRUYEAU- DEPT		100 000,00 €
SUBVENTION RESTAURATION EGLISE LCA		10 623,51 €
SUBVENTION RESTAURATION CLOCHE EGLISE ST JACQUES		993,71 €
SUBVENTION RENOVATION TOITURE ESPACE CULTUREL		25 620,00 €
SUBVENTION RESTAURATION PORTES DE L EGLISE ST JACQUES	3 505,44 €	
TOTAL	3 505,44 €	337 237,22 €

En fonction de l'évolution des nouveaux projets 2026, d'autres aides pourront être sollicitées auprès des partenaires financeurs (Etat, Département).

Le chapitre 024 « produits des cessions d'immobilisation » : Ce chapitre enregistre les prévisions de cessions d'immobilisation. Il s'agit principalement pour 2026 de la vente de l'ancien presbytère.

Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement de 5 271 350 € sont constituées des dépenses réelles de 5 059 850 € et des dépenses d'ordre de 211 500 €.

Les restes à réaliser sont de 863 417,67 €

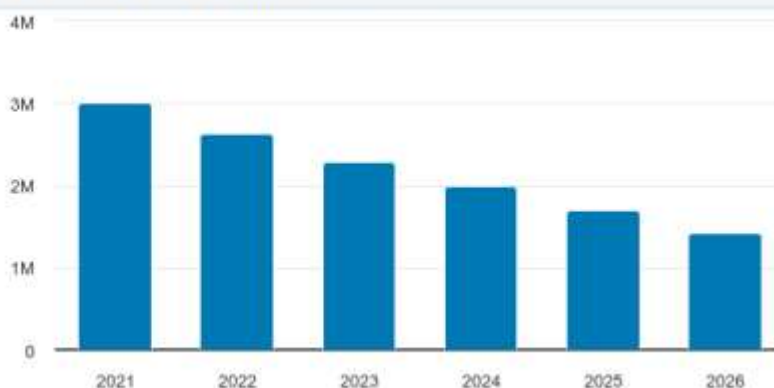
Elles se répartissent de la manière suivante :

CHAPITRE OU COMPTE	BP 2025	CA 2025	taux de réalisation	RESTES A REALISER	CREDIT NOUVEAUX 2026	BP 2026
10 Reversement taxe aménagement CCPA	73 050,00 €	73 041,00 €	99,99%		14 824,00 €	14 824,00 €
20- immobilisations incorporelles	5 500,00 €	4 788,00 €	87,05%			0,00 €
204- subvention d'équipement versées	291 967,00 €	43 629,00 €	14,94%	231 886,00 €	88 500,00 €	320 386,00 €
21- immobilisations corporelles	471 940,48 €	414 914,59 €	87,92%	7 176,99 €	893 000,00 €	900 176,99 €
23- immobilisations en cours	100 000,00 €		0,00%			0,00 €
27- autres immobilisations financières	400 000,00 €	333 333,34 €	83,33%		0,00 €	0,00 €
opération 24 bâtiment	169 536,85 €	74 139,41 €	43,73%	59 110,32 €	35 500,00 €	94 610,32 €
opération 25 travaux voirie	1 413 399,78 €	689 675,42 €	48,80%	525 875,48 €	310 000,00 €	835 875,48 €
opération 26 acquisitions de matériels	177 000,05 €	130 293,71 €	73,61%	2 100,21 €	145 135,00 €	147 235,21 €
opération 28 réhabilitation Mairie	25 000,00 €		0,00%		6 500,00 €	6 500,00 €
opération 29 aménagements cimetières	30 350,00 €	3 473,52 €	11,44%	16 269,26 €	25 000,00 €	41 269,26 €
opération 33 Rigaudeau					0,00 €	0,00 €
opération 35 complexe OMEYER	21 080,00 €	15 200,00 €	72,11%	1 080,00 €	20 000,00 €	21 080,00 €
opération 36 Réhabilitation ateliers	20 000,00 €	19 574,40 €	97,87%			0,00 €
opération 38 espace culturel	110 913,54 €	28 236,52 €	25,46%	11 367,82 €	112 000,00 €	123 367,82 €
opération 39 équipements sportifs	360 034,09 €	329 745,93 €	91,59%	8 551,59 €	144 000,00 €	152 551,59 €
opération 2401	675 683,07 €	135 936,14 €	20,12%		1 339 747,03 €	1 339 747,03 €
opération 2402	240 000,00 €	23 011,96 €	9,59%		287 293,54 €	287 293,54 €
opération 2403	400 000,00 €	7 036,01 €	1,76%		501 463,99 €	501 463,99 €
						0,00 €
16 emprunts	298 000,00 €	290 622,50 €	97,52%		273 468,77 €	273 468,77 €
total dépenses réelles	5 283 464,86 €	2 616 651,45 €	49,53%	863 417,67 €	4 196 432,33 €	5 059 850,00 €
040/041- opérations d'ordre	71 500,00 €	61 852,24 €			211 500,00 €	211 500,00 €
TOTAL	5 354 964,86 €	2 678 503,69 €		863 417,67 €	4 407 932,33 €	5 271 350,00 €

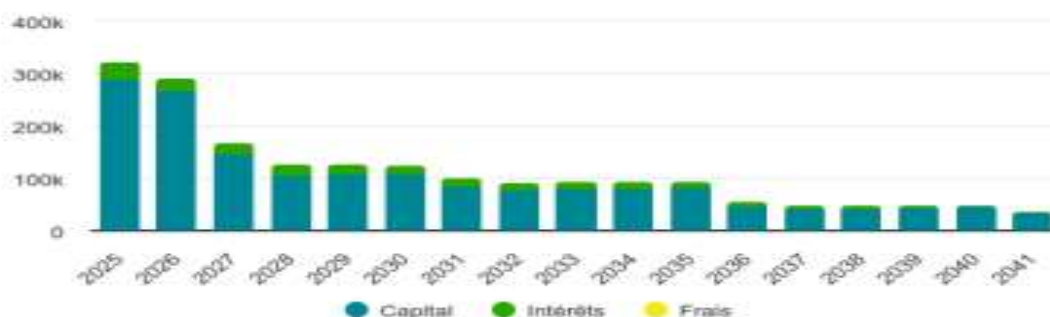
En priorité, la ville devra rembourser le capital de sa dette qui s'élève à 273 468,77 € pour 2026 (chapitre 16).

Celui-ci diminue tous les ans puisqu'il n'y a pas eu de recours à l'emprunts ces dernières années.

Evolution de l'encours depuis 5 ans en début d'exercice



Evolution de l'annuité



La Taxe d'Aménagement à reverser à la CCPA en 2026 est de 14 824 € (chapitre 10)

Les dépenses nouvelles d'équipement sont constituées de :

Chapitre 204 « subventions d'équipements versées » : Ce chapitre concerne quasi exclusivement les travaux commandés auprès du SyDEV: éclairage public, effacement ou réalisation de réseaux.

Ce chapitre comprend aussi l'enveloppe budgétaire dédiée au passeport pour l'accession. Elle correspond à 4 dossiers (1500 € par dossier).

LIBELLE	CREDITS NOUVEAUX 2026	RAR
CONVENTION 2025-ECL-0206 ECLAIRAGE TERRAIN D'ENTRAINEMENT THIERRY OMEYER		43 018,00 €
CONVENTION 2025.EFF.0029 EFFACEMENT RESEAU ELECTRICITE RUE DU PLESSIS		96 404,00 €
CONVENTION 2025.ECL.0207 SUPPRESSION BOULES		71 302,00 €
CONVENTION 2025.SL.0019 FEUX REGULATEUR RUE DU GENERAL DE GAULLE		16 666,00 €
CONVENTION 2024.ECL.0784 PROGRAMME ANNUEL RENOVATION 2025		2 527,00 €
SYDEV CONVENTION FEUX RECOMPENSE - AVENANT 1 N AFF L.FS.152.24.0001		469,00 €
PASSEPORT ACCESSION PROPRIETE		1 500,00 €
PASSEPORT ACCESSION PROPRIETE	6 000,00 €	
EFFACEMENT RESEAUX DIVERSES RUE	50 000,00 €	
CONVENTIONS ANNUELLES	2 500,00 €	
FONDS DE CONCOURS VERSE A LA CCPA	30 000,00 €	
TOTAL	88 500,00 €	231 886,00 €

Les crédits inscrits au **chapitre 21 « immobilisations corporelles »** vont permettre les acquisitions ci-dessous :

LIBELLE	CREDITS NOUVEAUX 2026	RAR
ACQUISITION PARCELLE EB 72		2 850,00 €
ALARME SALLE MILLEPIED		4 189,76 €
CROIX HOSANNIERE - PANNEAUX INFORMATIONS HISTO ET ENV SENTIER		137,23
AMENAGEMENTS ESPACES VERTS	25 000,00 €	
MONUMENT AUX MORTS - RENOVATION + MATS	3 000,00 €	
PROTECTION INCENDIE	40 000,00 €	
PANNEAUX SIGNALISATIONS	15 000,00 €	
PARKING DE LA GARE	10 000,00 €	
ACQUISITION BATIMENT	300 000,00 €	
ACQUISITION TERRAINS	500 000,00 €	
TOTAL	893 000,00 €	7 176,99 €

Les autres opérations d'équipement sont :

OPERATION 24 -BATIMENTS		
LIBELLE	CREDITS NOUVEAUX 2026	RAR
MOE RESTAURATION REHABILITATION LAVOIR ESSAIS		7 200,00 €
EGLISE ST JACQUES - FOURNITURE ET POSE MARCHES		1 838,40 €
EGLISE SAINT JACQUES - TRAVAUX CLOCHES 1 ET 4		7 064,45 €
EGLISE SAINT JACQUES - PEINTURES PORTES ET FENETRES		6 756,67 €
MOE RESTAURATION REHABILITATION LAVOIR ESSAIS		4 680,00 €
PLACARD COULISSANT BUREAU SALLE DE TENNIS		3 550,80 €
ESPACE BERNARD MOREAU - ISOLATION SALLE GMA		6 600,00 €
ETUDE FAISABILITE ET PROGRAMMATION EXTENSION MEDIATHQUE		21 420,00 €
RESTAURATION EGLISE LMA	15 000,00 €	
RESTAURATION EGLISE LCA : bloc secours	2 000,00 €	
INVESTISSEMENT DIVERS BATIMENTS	9 500,00 €	
MOBILIER ESPACE MOREAU	5 000,00 €	
MOBILIER ESPACE MAREVAL	4 000,00 €	
TOTAL	35 500,00 €	59 110,32 €

OPERATION 25- TRAVAUX DE VOIRIE		
LIBELLE	CREDITS NOUVEAUX 2026	RAR
HERMITAGE - SIGNALISATION HORIZONTALE		12 326,40 €
HERMITAGE - SIGNALISATION VERTICALE		8 467,20 €
MOE AMENAGEMENT QUARTIER HERMITAGE		18 990,00 €
MAITRISE D OUEVRE RUE DE TOURNERET		222,20 €
TRAVAUX VOIRIE PLESSIS		7 609,20 €
TRAVAUX VOIRIEPLACE BUTON		4 716,00 €
RUE DES JONQUILLES - PREPARATION SOL + ENGAZONEMENT		6 216,00 €
HERMITAGE - TRAVAUX AMENAGEMENT VOIRIE		467 328,48 €
VOIRIE COURANTE	150 000,00 €	
AMENAGEMENT QUARTIER MOULIN DES LANDES Mmoe	80 000,00 €	
PONT DU BAS DOUX(Moe + travaux)	80 000,00 €	
TOTAL	310 000,00 €	525 875,48 €

OPERATION 26 - ACQUISITIONS DE MATERIELS		
LIBELLE	CREDITS NOUVEAUX 2026	RAR
ACHAT OEUVRE ARTISTIQUE AMELIE VOGEL 2025		1200,00
FIXATION OEUVRE ESPACE CULTUREL 2025		413,60
TABLE DE CUISSON ELECTRIQUE SALLE ST EXUPERY		174,48
TIRE BOUCHON MURAL		312,13
AUTOLAVEUSE TIGNOLA	8000,00	
CAMION POUR MISE A DISPOSITION DES ASSOCIATIONS	10000,00	
ILLUMINATIONS NOEL	5000,00	
MOBILIER URBAIN	5000,00	
PANNEAUX DE SIGNALISATION	10000,00	
INSTRUMENT DE MUSIQUE	1500,00	
ŒUVRE ART	2000,00	
AUTOLAVEUSE COMPACTE	4500,00	
TARRIERES	5000,00	
GIROBROYEUR	3435,00	
GROUPE ELECTROGENE	7500,00	
CHARIOT A LIVRES	300,00	
ASSISES BIBLIOTHEQUE	900,00	
BARRIERES DE SECURITE	25000,00	
DEFIBRILATEUR TIGNOLA	2000,00	
MATERIELS ESPACE CULTUREL	20000,00	
CAMION	35000,00	
TOTAL	145 135,00 €	2 100,21 €
OPERATION 28 - REHABILITATION MAIRIE		
LIBELLE	CREDITS NOUVEAUX 2026	RAR
MAIRIE COMPTOIR	6 500,00 €	
TOTAL	6 500,00 €	0,00 €
OPERATION 29 - AMENAGEMENT CIMETIERE		
LIBELLE	CREDITS NOUVEAUX 2026	RAR
TRAVAUX EXHUMATIONS SUITE REPRISE DE CONCESSION A150/A151		590,00 €
TRAVAUX EXHUMATIONS SUITE REPRISE DE CONCESSION C96		490,00 €
TRAVAUX EXHUMATIONS SUITE REPRISE DE CONCESSIONS E55/G46/H77/ 3TOMBES/1 COLUMBARIUM		2 355,00 €
INHUMATION ET COLOMBARIUM		9 048,75 €
INHUMATION ET COLOMBARIUM		1 140,38 €
INHUMATION ET COLOMBARIUM		2 285,13 €
PANNEAUX DIBONS POUR PLANS CIMETIERES		360,00 €
INHUMATION ET COLOMBARIUM	25 000,00 €	
TOTAL	25 000,00 €	16 269,26 €

OPERATION 35 - COMPLEXE OMEYER		
LIBELLE	CREDITS NOUVEAUX 2026	RAR
MO VESTIAIRES FOOT MODULAIRES		1 080,00 €
TRAVAUX DRAINAGE OMEYER	20 000,00 €	
TOTAL	20 000,00 €	1 080,00 €
OPERATION 38 - ESPACE CULTUREL		
LIBELLE	CREDITS NOUVEAUX 2026	RAR
ESPACE CULTUREL - TOITURES TERRASSES ETANCHEITE ISOLATION		10 085,90 €
ESPACE CULTUREL - AUTOLIQUIDATION SST		1 281,92 €
BARDAGE	70 000,00 €	
ECLAIRAGE GRANDE SALLE	20 000,00 €	
CENTRALE INTRUSION	7 000,00 €	
PROTECTION ANTI CHUTE SANITAIRE	5 000,00 €	
MODIFICATION INSTALLATION SCENE	2 000,00 €	
ROUES TRIBUNE	8 000,00 €	
TOTAL	112 000,00 €	11 367,82 €
OPERATION 39 - EQUIPEMENTS SPORTIFS		
LIBELLE	CREDITS NOUVEAUX 2026	RAR
MISSION CTC ESPACE CONVIVIALITE		1 305,00 €
ESPACE CONVIVIALITE - ATTESTATIONS REGLEMENTAIRES PC		672,00 €
CYLINDRES ET CLES ORGANIGRAMME		1 008,29 €
EXTINCTEURS + PLAN INTERVENTION ESP CONVIVIALITE		241,96 €
ESPACE CONVIVIALITE - ALARME ANTI INTRUSION		3 344,34 €
TRAVAUX DE RACCORDEMENT ELECTRIQUE ESP CONVIVIALITE		1 980,00 €
ESPACE MAREVAL MODULAIRE SUR LA STABILISE	9 500,00 €	
SYSTEME DE RESERVATION NEOP -MENUISERIE TENNIS	15 000,00 €	
SYSTEME ARROSAGE FOOT LMA	60 000,00 €	
MAIN COURANTE FOOT LMA (réglementaire)	45 000,00 €	
MAIN COURANTE FOOT LCA ET PARE BALLON	10 500,00 €	
REFECTION SOL TENNIS	4 000,00 €	
TOTAL	144 000,00 €	8 551,59 €

Les autorisations de programme et crédits de paiement :

La procédure des autorisations de programme/crédits de paiement (AP/CP) est une dérogation au principe de l'annualité budgétaire. Elle permet, en dissociant l'engagement pluriannuel des investissements de l'équilibre budgétaire annuel, de limiter le recours aux reports d'investissement.

Les autorisations de programme correspondent à des dépenses à caractère pluriannuel se rapportant à une immobilisation ou à un ensemble d'immobilisations déterminées.

Les autorisations de programme constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement des investissements.

Chaque autorisation de programme comporte la répartition prévisionnelle par exercice des crédits de paiement correspondants ainsi qu'une évaluation des ressources envisagées pour y faire face.

La mise en place et le suivi annuel des AP/CP est une délibération de l'Assemblée distincte de celle du budget. La délibération initiale fixe l'enveloppe globale de la dépense ainsi que sa répartition dans le temps et les moyens de financements.

- Autorisation de programme et crédits de paiement n°2024-01 « Aménagement Avenue Napoléon BONAPARTE »

2401-BONAP		MONTANT TOTAL TTC	PREVU 2024	PREVU 2025	PREVU 2026	PREVU 2027
Délibération autorisation D26022024_11	26/02/2024	2 580 000,00 €	280 000,00 €	1 600 000,00 €	700 000,00 €	
Délibération révision D31032025_12	31/03/2025	2 580 000,00 €	4 316,93 €	675 683,07 €	1 900 000,00 €	
Etude de faisabilité + acquisition +EP paiement hors APCP		816 513,00 €	X			
Révision prévisionnelle 2026		1 780 000,00 €	4 316,93 €	135 936,14 €	1 339 747,03 €	300 000,00 €
Démolitions bâtiments		125 000,00 €	X	X		
Aménagement du parvis et de l'avenue		1 655 000,00 €	X	X	X	X
Recettes attendues HT		- €	- €	10 000,00 €	10 000,00 €	- €

Pour tenir compte des marchés notifiés et de l'avancée des travaux, il est proposé :

- De réduire le montant de l'autorisation de programme de 800 000 €
- Et d'allonger sa durée d'un an soit jusqu'en 2027
- D'ajuster le CP 2026 à 1 339 747,03 €

○ Autorisation de programme et crédits de paiement n°2024-02 « Site des Mares- Art et Nature »

2402-MARES		MONTANT TOTAL TTC	PREVU 2024	PREVU 2025	PREVU 2026	PREVU 2027	PREVU 2028
Délibération autorisation D26022024_12	26/02/2024	1 920 000,00 €	120 000,00 €	650 000,00 €	650 000,00 €	500 000,00 €	
Délibération révision D31032025_13	31/03/2025	1 920 000,00 €	- €	240 000,00 €	640 000,00 €	640 000,00 €	400 000,00 €
Révision prévisionnelle 2026		1 920 000,00 €	- €	23 011,96 €	287 293,54 €	1 396 800,00 €	212 894,50 €
Jardins potagers		22 000,00 €	X	X	X		
Aménagements paysagers + mobiliers jeux + Théâtre		178 000,00 €					X
Restaurant (démolition + construction)		1 270 000,00 €		X	X	X	X
Grange		450 000,00 €		X	X	X	
Recettes attendues HT		300 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €

Il est proposé :

- D'actualiser les crédits de paiement en fonction de l'avancée des travaux et des réflexions en cours sur ces projets,
- D'ajuster le CP 2026 à 287 293,54 €

○ Autorisation de programme et crédits de paiement n°2024-03 « Secteur Belle Eugénie »

2403-EUGENI		MONTANT TOTAL TTC	PREVU 2024	PREVU 2025	PREVU 2026	PREVU 2027	PREVU 2028
Délibération autorisation D26022024_13	26/02/2024	3 000 000,00 €	250 000,00 €	750 000,00 €	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €	
Délibération révision D31032025_14	31/03/2025	3 000 000,00 €	- €	400 000,00 €	600 000,00 €	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €
Révision prévisionnelle 2026		3 000 000,00 €	- €	7 036,01 €	501 463,99 €	931 500,00 €	1 560 000,00 €
Construction d'un DOJO		1 200 000,00 €		X	X	X	X
Construction d'une salle des fêtes		1 500 000,00 €				X	X
Aménagement extérieur paysager et parking		300 000,00 €					X
Recettes attendues HT		600 000,00 €			- €	- €	- €

Il est proposé :

- D'actualiser les crédits de paiement en fonction de l'avancée des travaux et des réflexions en cours sur ces projets,

- D'ajuster le CP 2026 à 501 463,99 €

D. Les ratios financiers obligatoires

	CA 2024	CA 2025	BP 2026	chiffre 2024 du site collectivités locale.gouv.fr
Nombre d'habitants (population INSEE)	5506	5565	5633	3500 à 10 000 Habitants
ratio 1 : dépenses réelles de fonctionnement (DRF)/population	493,06 €	483,41 €	567,71 €	1 057,00 €
ratio 2 : Produit des impositions directes /population (recettes hors fiscalité reversée)	148,43 €	152,39 €	148,65 €	601,00 €
ratio 2 bis : Produit des impositions directes /population (fiscalité reversée incluse)	299,01 €	302,95 €	327,29 €	764,00 €
ratio 3 : recettes réelles de fonctionnement (RRF)/population	832,56 €	857,04 €	729,67 €	1 278,00 €
ratio 4 Dépenses d'équipement brute /population	443,39 €	417,62 €	847,07 €	416,00 €
ratio 5 : Dette/population	309,34 €	254,04 €	250,97 €	753,00 €
ratio 6: DGF /POPULATION	131,45 €	130,09 €	126,72 €	160,00 €
ratio 7 : Dépenses de personnel /DRF	47,46%	51,75%	49,89%	55,60%
ratio 9: Marge d'autofinancement courant (DRF+ Remboursement de la dette)/RRF	65,67%	62,50%	84,46%	89,10%
ratio 10: Dépenses d'équipement brute /RRF= taux d'équipement	53,26%	48,73%	116,09%	32,50%
ratio 11: Dette/RRF = taux d'endettement	37,16%	29,64%	34,39%	58,90%

337 BUDGET ANNEXE : lotissement les Mares

Les dépenses et les recettes de fonctionnement

Le budget 2026 est proposé au vote en suréquilibre en section de fonctionnement, comme suggéré par les services de la Trésorerie.

DEPENSES				RECETTES			
article	Niv	intitulé	BP2026	article	Niv	intitulé	BP 2026
002	002	résultat fonct. reporté		002	002	résultat fonct. reporté	640 163,05 €
6015	011	Terrains à aménager		7015		vente terrains aménagés	81 475,00 €
6045	011	Achat d'études	24 396,15 €				
605	011	travaux	256 015,95 €	7083		Locations diverses	
60611	011	Eau et Assainissement					
608	011	frais accessoires		7473		Subvention du département	
63513	011	Autres impots locaux		7478		Autres organismes	
6588	65	Autres charges diverses	10,00 €	7588		Autres produits divers de gestion	
6522							
7133	042	variation des en cours		7133	042	variation des en cours	
7133	042	variation des en cours					
71355	042	Variation du stock	31 932,77 €	71355	042	variation terrains aménagés	31 932,77 €
71355	042	Variation du stock					
608	043	frais accessoires		796	043	transfert charges	
			312 354,87 €				753 570,82 €

Les dépenses et les recettes d'investissement

DEPENSES				RECETTES			
article	Niv	intitulé	BP2026	article	Niv	intitulé	BP 2026
001	001	résultat inv. reporté	31 932,77 €	001		résultat inv. reporté	
1641	16	emprunt		1641	16	emprunt	31 932,77 €
1687	16	avance commune		1687	16	avance commune	
3351	040	Stocks de terrains-en cours		3351	040	Stocks de terrains-en cours	
3354	040	Stocks d'études-en cours		3354	040	Stocks d'études-en cours	
3355	040	Stocks de travaux-encours		3355	040	Stocks de travaux-encours	
33581	040	Stock annexes-en cours		33581	040	Stock annexes-en cours	
33586	040	Stocks financiers - en cours		33586	040	Stocks financiers - en cours	
3555	040	Stock final - terrains	31 932,77 €	3555	040	reprise stock initial-terrains	
				3555	040	terrains aménagés	31 932,77 €
			63 865,54 €				63 865,54 €

- Les recettes attendues correspondent aux 2 Lots en cours d'acquisition : lot 4 et lot 18 pour une valeur de 81 475 € HT

- Les Travaux estimatifs pour finaliser l'opération sont de 280 412,1□.